## Déclaration du Conseil des chefs d'État et de gouvernement de l'UNASUR

UNASUR 18 décembre 2014



Le conseil des chefs d'État et de gouvernement de l'Union des nations sud-américaines (UNASUR), réuni les 4 et 5 décembre 2014, dans les villes de Guayaquil et de Quito, à l'occasion de la transmission de la présidence pro tempore et de l'inauguration du nouveau siège de l'UNASUR :

- 1. Proclame son indéfectible engagement politique avec les idéaux de la construction progressive de l'unité sudaméricaine en tant qu'instrument effectif pour contribuer au bien-être de nos peuples et projeter la région en tant que zone de paix consolidée, promotrice d'un monde multipolaire équilibré et juste.
- 2. Exprime sa profonde satisfaction et reconnaissance envers le gouvernement de la République de l'Équateur pour la construction du nouveau siège du secrétariat général de l'UNASUR, l' « Edifice Nestor Kirchner », situé à Quito, capitale de la République de l'Équateur, dans la Ville du milieu du monde.
- 3. L'inauguration de ce siège est un pas historique pour le renforcement du processus d'intégration sudaméricaine, qui impulsera la construction d'une identité propre à notre région et favorisera le fonctionnement de l'organisation. Ce siège est également un hommage à la mémoire du premier secrétaire général de l'UNASUR, l'ex-président de la République d'Argentine Nestor Carlos Kirchner, grand constructeur et réparateur des rêves du peuple sud-américain et à sa contribution fondamentale à la concrétisation de notre Union.
- 4. Rend hommage à la mémoire de l'ex-président de la République bolivarienne du Venezuela, Hugo Chavez Frias, rénovateur de l'unité proclamée par le Libérateur Simon Bolivar, architecte et promoteur de l'intégration latino- américaine.
- 5. En cette occasion solennelle, les chefs d'État et de gouvernement de l'UNASUR rendent un juste et émouvant hommage à tous ces dirigeants d'exception qui ont contribué à la genèse de l'Union des nations sud-américaines. Les présidents Luiz Ignacio Lula da Silva, Hugo Chavez, Nestor Kirchner et tant d'autres qui ont forgé le chemin de l'intégration sud-américaine vers une seule et grande Nation.
- 6. Félicite et reconnait tout particulièrement le travail réalisé par le président de la République du Surinam, M. Désiré Delano Bouterse, durant la conduite par son pays de la présidente pro tempore de l'UNASUR, durant la période comprise entre le mois d'août 2013 et décembre 2014. Le Conseil remercie en outre la présentation du rapport final de la présidence, qui contient les travaux développés par les différents organes et instances de l'Union durant cette période, ainsi que les résultats atteints en vue du renforcement de l'intégration régionale.
- 7. Exprime au président de la République orientale de l'Uruguay, M. José Mujica, et au président élu, M. Tabaré Vasquez, ses vœux de réussite dans l'exercice de la présidence pro tempore de leur pays pour la période 2014-2015. Le Conseil manifeste aussi son soutien durant l'année que durera leur gestion, dans le but de continuer à réaliser les objectifs tracés par le Traité constitutif de l'Union.

- 8. Remercie et souligne l'excellente gestion menée par M. Ali Rodriguez à la tête du secrétariat général de l'UNASUR et son inlassable engagement en faveur de la défense des principes de l'intégration sud-américaine. Le Conseil met en exergue ses précieux apports dans la définition d'une politique régionale pour la valorisation des ressources naturelles.
- 9. Félicite le nouveau secrétaire général de l'UNASUR, l'ex- président (de Colombie) Ernesto Samper, pour sa récente nomination et prise de fonction, et le remercie pour l'élan proactif mis en place dès le début de sa mission dans le but de poursuivre le processus de renforcement du secrétariat général et de contribuer au positionnement stratégique de l'UNASUR.
- 10. Remercie l'organisation des deux congrès de la jeunesse de l'UNASUR, qui se sont déroulés au Surinam en novembre 2013 et en Argentine en août 2014. Le Conseil accepte la continuation du processus de consultations en lien avec la participation structurée de la jeunesse, et avec le soutien du secrétariat général.
- 11. Mentionne la réalisation du ler Forum de participation citoyenne qui s'est déroulé à Cochabamba, Bolivie, en août 2014.
- 12. Adopte les éléments convenus au sujet de la vision stratégique de l'UNASUR suggérés par les vice-chanceliers durant leur II Réunion de Santa Cruz de la Sierra le 21 novembre 2014. En ce sens, il soutient que la paix, la démocratie et la promotion des droits de l'homme sont les principes directeurs du processus d'intégration régionale, impulsés à travers les agendas sociaux, économiques, politiques et institutionnels. Il exhorte le conseil des ministres des affaires étrangères à présenter ses résultats conclusifs lors de la prochaine réunion extraordinaire du conseil des chefs d'État et de gouvernement, afin de les approuver.
- 13. Accuse réception avec satisfaction des évaluations correspondantes aux propositions présentées par le secrétaire général dans le document « De la vision à l'action » afin qu'elles soient considérées par ce conseil, et mandate la présidence pro tempore, avec le soutien du secrétariat général, pour qu'elles soient transmises aux organes et instances compétentes de l'UNASUR, afin qu'elles soient analysées et éventuellement complétées.
- 14. Accuse réception avec satisfaction du rapport conceptuel élaboré par le groupe de travail sur la citoyenneté sud- américaine et mandate la présidence du groupe pour qu'elle poursuive le processus de mise en place de la citoyenneté sud- américaine à partir des lignes stratégiques contenues dans le rapport.
- 15. Ratifie la création de l'École sud-américaine de défense, par le Conseil de défense sud-américain, qui mettra en place un centre de hautes études du Conseil de défense sud-américain (CDS), afin de mettre en place les initiatives nationales des États membres et de former civils et militaires en matière de défense et de sécurité régionale du point de vue politique et stratégique.
- 16. Mentionne la création de l'Unité technique électorale, étant entendu que celle-ci appuiera le Conseil électoral dans l'accomplissement de ses objectifs et facilitera la louable tâche des missions électorales.
- 17. Dispose que la présidence pro tempore, en association avec le secrétariat général, et dans les termes fixés dans le préambule du Traité constitutif de l'UNASUR et dans le document « Éléments pour la vision stratégique », établisse un mécanisme de consultation et de coopération avec d'autres espaces d'intégration régionale et extra-régionale, en accord avec les lignes directrices politiques des mises en relation de l'UNASUR avec d'autres acteurs étatiques ou communautaires, dans le but d'impulser la création d'espaces de coopération, complémentarité et convergence politique, sociale et économique.
- 18. Ratifie l'importance de consolider le secrétariat général. De ce fait, le processus d'approbation de la Structure interne et des autres instruments nécessaires pour l'accomplissement de ses attributions doit arriver à échéance le plus rapidement possible. Le secrétariat général, de concert avec la présidence pro tempore, devra consolider la proposition afin qu'elle soit approuvée définitivement.
- 19. Salue la réalisation du Séminaire international « Intégration et convergence en Amérique du Sud », organisé à Guayaquil les 3 et 4 décembre 2014 par le ministère des affaires étrangères de l'Équateur, l'Institut Lula et le secrétariat général de l'UNASUR. Nous sommes convaincus que les apports des institutions et des personnalités y participant ont beaucoup compté pour le dialogue politique à propos de la convergence, ce pour quoi cette

réflexion entre les mécanismes régionaux d'intégration doit continuer. Pour cela, un Groupe de dialogue doit être organisé par le secrétariat général et par la présidence pro tempore de l'UNASUR.

20. Remercie tout spécialement le président de la République de l'Équateur, M. Rafael Correa, le gouvernement et le peuple équatorien, pour son hospitalité et pour avoir accueilli cette réunion extraordinaire.

Quito, le 5 décembre 2014.

Traduction: Luis Alberto Reygada

»» http://www.medelu.org/IMG/pdf/DECLARATION\_UNASUR.pdf